

La mise en service de la Vidéo Protection sur la commune est effective depuis le 1er Juin 2017



## REFONTE DU SITE INTERNET

Le site Internet de Fossé est en cours de refonte. Un outil moderne, convivial et interactif sera mis prochainement à votre disposition.

## HORAIRES DE LA POSTE

au 12 octobre 2017 :

- ▶ Du lundi au jeudi : de 14h à 17h30
- ▶ Le vendredi : de 14h à 18h
- ▶ Fermé le samedi

## NUMERO D'ASTREINTE MAIRIE

Une astreinte est assurée tous les week-ends par l'un des adjoints, joignable au **06.80.78.13.05** en cas d'extrême urgence.

## ATTENTION



Pour encourager les particuliers à repérer les nids de frelons asiatiques, le syndicat des apiculteurs offre un pot de miel pour chaque colonie détruite.

C'est le moment propice pour signaler les nids et les détruire, avant que les reines aient quitté le nid pour se préparer à hiberner.

**Prudence : il ne faut pas s'approcher d'un nid de frelons asiatiques à moins de 5m.**

▶ **Intervention gratuite à domicile** en appelant le **02.54.90.35.90** ou en remplissant le formulaire en ligne disponible sur [agglopolys.fr](http://agglopolys.fr)



1 Colonie détruite



1 Pot de miel offert

## CIMETIÈRES



Qui va nettoyer et fleurir ma tombe ?

La réglementation des cimetières, ne permet pas aux services municipaux d'entretenir les tombes y compris celles laissées à l'abandon malgré les nuisances occasionnées. En effet, si l'entretien du terrain communal incombe naturellement à la commune, l'entretien d'un emplacement concédé incombe, en revanche, exclusivement au concessionnaire ou à ses ayants-droit.

**Pour les familles qui le souhaitent, il existe des prestataires de service assurant l'entretien et le fleurissement des tombes et monuments funéraires.**

Se renseigner en Mairie.

## AGENDA 2017

### Quelques dates à retenir

#### NOVEMBRE

- 4/5 ▶ Marché de Noël (l'ACLEF)
- 11 ▶ Commémoration suivie du repas des aînés
- 18 ▶ Concours de belote Anciens combattants
- 18 ▶ Loto (APE Les Polissons)
- 19 ▶ Bourse aux jouets (APE Les Polissons)
- 25/26 ▶ Portes ouvertes travaux (Les Petites Mains)

#### DÉCEMBRE

- Thé dansant (Anciens Combattants) ◀ 10
- VTT (l'ACLEF) ◀ 10
- La bûche de Noël (Rose des Vents) ◀ 13
- Fête de Noël (organisée par l'école) ◀ 22
- Don du sang ◀ 22
- Réveillon (Rose des Vents) ◀ 31



## FETE DU SPORT

Toujours très attendue, la fête du sport a permis aux familles de Fossé de passer un agréable moment. Une nouvelle fois, les enfants ont pu se dépenser tout au long de la journée et s'exercer aux différentes activités proposées. Marche, football, basket, tir à la carabine, tir à l'arc, zumba, skate park, il y en avait pour tous les goûts.



Lors de cette journée,  était présent. Monsieur Francis PERLOT, responsable du Centre d'éducation du VAL DE LOIRE de Vineuil est venu présenter son Association et faire la démonstration de ce qu'un chien est capable de faire pour son maître.



Pour tous renseignements (faire un don, ou devenir famille d'accueil...)

« Notre mission, notre raison d'être ... mettre la complicité qui unit l'homme et le chien au service d'une grande cause : l'autonomie et le bien être d'enfants et d'adultes atteints d'un handicap moteur ou souffrant de troubles psycho comportementaux ».

Chaque année, au niveau nationale  remet gratuitement entre 140 et 150 chiens d'assistance.

Ramasser des objets, apporter un téléphone, allumer la lumière, ouvrir une porte, la refermer ... En plus de l'aide technique qu'ils apportent, les chiens sont un réel soutien moral et affectif pour leur maître, un formidable lien social.

Cependant  ne bénéficie pas d'aides directes de l'état. Elle a donc besoin du soutien de tous pour poursuivre sa mission. L'éducation d'un « handi'chien » dure 2 ans et représente un coût de 15 000 € pour l'Association.



- ▶ Le permis de construire de la cantine a été déposé cet été. Les travaux pourront commencer dès réception
- ▶ Les travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sont en cours pour certains bâtiments de la commune, tel que l'accès au SIAEP.
- ▶ L'agrandissement du parking du complexe fosséen est engagé.
- ▶ Une borne de recharge des véhicules électriques sera installée prochainement à côté du complexe.



Suite au décret n° 2017-1108 du 27 Juin 2017 autorisant à déroger à l'organisation de la semaine scolaire de 4,5 jours, le Conseil Municipal et le Conseil d'Ecole ont conjointement déposé une demande de dérogation pour modifier l'organisation du temps scolaire. Ainsi, depuis la rentrée, nos enfants ont école les lundi, mardi, jeudi et vendredi et les TAP n'existent plus.

## RESPECTONS NOS VOISINS

### Les troubles du voisinage



Un nouvel arrêté préfectoral du 12 Juillet 2017 réglemente l'usage de matériels bruyants susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore. Ainsi les travaux de bricolage, jardinage, etc..., ne peuvent être effectués que

- ▶ les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- ▶ les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- ▶ les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

Merci de bien vouloir respecter ces horaires pour la tranquillité de tous.

Les nuisances sonores causées par les aboiements des chiens sont également de nature à troubler la tranquillité publique. Prenez toutes les précautions nécessaires pour empêcher ces désagréments. Il existe des colliers anti-aboiements très efficaces.

Pensez également à élaguer vos arbres : quelques rappels Les propriétaires sont assujettis à une **servitude d'élagage** en vertu de laquelle ils doivent couper les branches et racines qui avancent sur la voie publique, à l'aplomb de ladite voie.

De même, le **propriétaire d'une haie est tenu d'élaguer les branches qui dépasseraient la limite de propriété** (le voisin n'y est pas autorisé)

## C'EST BIENTÔT L'HIVER !

### « Ne laissons pas la grippe nous gâcher l'hiver »

La campagne 2017 de vaccination contre la grippe saisonnière a débuté le 6 octobre 2017.

La grippe est une maladie particulièrement grave pour les personnes à risque. Elle touche chaque hiver entre 2 et 6 millions de personnes. Elle peut être grave, voire mortelle, en particulier chez les personnes fragiles, comme :

- ▶ les personnes âgées ou atteintes de certaines maladies chroniques ;
- ▶ les femmes enceintes ;
- ▶ les personnes obèses ;
- ▶ les nourrissons.

Virus de la grippe cherche partenaire pour passer l'hiver



ça finit quand l'hiver ??

